

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU TARN



COMMUNE DE DOURGNE

ARRÊTÉ DE POLICE DE CIRCULATION N° 20260617AM98

PORTANT MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ 20260610AM90

CIRCULATION ALTERNÉE ROUTE D'ARFONS- RD12

LE MAIRE DE DOURGNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code de la voirie routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - Livre I – 1^{ère} et 8^{ème} parties, relative à la signalisation temporaire ;

VU la permission de voirie du Département du Tarn, établie en date du 3 février 2026, par le responsable du Pôle Aménagement Sud- Est ;

VU l'arrêté N°20260610AM90 indiquant la mise en place d'une circulation alternée, Route d'Arfons à partir du 22 juin 2026 ;

VU l'avancement de la date des travaux Route d'Arfons, réalisé par la **SARL BARDOU ET FILS TP**, située 134 route du Bernazobre à Cambounet-sur-le-Sor (81580) ;

Considérant que suite au démarrage des travaux ce jour, sur la route d'Arfons, l'arrêté N°20260610AM90 initialement pris doit être modifié comme suit ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : l'article 1 de l'arrêté 20260610AM90 est modifié comme suit :

Du mercredi 17 juin 2026 au vendredi 10 juillet 2026 inclus, la SARL Bardou et fils TP est autorisée à procéder à des travaux, Route d'Arfons (**voir les plans en annexe 1**).

ARTICLE 2 : les articles 2, 3 et 4 de l'arrêté 20260610AM90 restent inchangés.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de la justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire de la commune de Dourgne, Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Tarn, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Dourgne, le 17 juin 2026,

Le Maire,


L. GRANGIS



ANNEXE 1 :

Réalisation des Réseaux . Route d'Arfons - RD12 - DOURGNE

